

**2015 SG 57- DLH** Subvention (150.000 euros) et convention annuelle d'objectifs avec l'association YES WE CAMP

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre soutien à l'association YES WE CAMP, 5, avenue Antoine Perrin à Marseille.

Créée le 5 octobre 2012, l'association YES WE CAMP a pour objet de révéler, créer et animer des lieux originaux et multifonctionnels, suscitant des rencontres et des usages, et mobilisant l'intelligence collective.

Depuis deux siècles, l'hôpital Saint-Vincent de Paul accueille les orphelins, les enfants et les naissances. Dans quelques années, il sera devenu un quartier de ville contemporain, ouvert, connecté.

Le projet urbain de transformation est un enjeu important pour la Ville de Paris et représente une opportunité rare de transformer un quartier au cœur de Paris.

Il s'agit sur ce secteur de :

- créer un quartier à dominante logement, ouvert sur la Ville et favorisant la mixité sociale,
- mener une démarche environnementale ambitieuse et exemplaire et faire de Saint-Vincent-de-Paul un éco-quartier novateur de plus de 3 hectares, symbole des nouvelles manières d'habiter à Paris,
- penser les espaces publics et les espaces libres comme des espaces fortement plantés ou végétalisés en lien avec les grands espaces verts mitoyens, que ce soit sur les toits, le sol ou les façades,
- valoriser le patrimoine et l'histoire du site.

L'année 2015 permet de mettre en place une préfiguration de cet espace parallèlement aux travaux réalisés.

Le site, propriété de l'APHP, est actuellement occupé par l'école des sages-femmes et par l'association AURORE, qui gère plusieurs unités d'hébergement d'urgence et d'accueil ainsi que des associations.

En complément et en appui de l'association AURORE, l'association Yes We Camp propose de donner vie au temps court de cette transformation urbaine, en ouvrant le site au public, dans son état actuel, tout en permettant de continuer à le faire vivre avant son réaménagement en l'animant en lien avec la vie de quartier.

L'approche du projet par Yes We Camp propose principalement:

- de faire découvrir ce patrimoine parisien,
- de créer un espace de déambulation, de rencontre, de production et de création,
- d'impliquer les acteurs locaux dans la dynamique d'ouverture de cette transformation urbaine.

L'enjeu est de faire la démonstration des apports d'une telle occupation temporaire en termes d'attractivité, utilité sociale, et dynamique d'implication locale dans un processus de transformation urbaine.

Le projet proposé prend en compte :

- les riverains - voisinage immédiat, mais aussi structures socio-éducatives et acteurs locaux en contribuant à leur implication dans la transition urbaine en cours. Le caractère résidentiel du quartier suggère une utilisation familiale et diurne du site.

- l'occupation actuelle par des personnes en situation de vulnérabilité : ces deux mondes seront mis en cohabitation avec deux autres : les entrepreneurs -associations, start-ups...-, et les visiteurs, touristes, familles et enfants.

Plusieurs personnes de Yes We Camp habiteront sur site, de manière permanente, pour pouvoir accueillir les visiteurs, gérer les outils de production partagés, piloter les activités et assurer une maintenance des espaces.

Le projet se nourrit de la présence des créateurs accueillis en résidence, qui contribuent à la transformation des lieux et à l'animation des activités quotidiennes.

Au centre du site et bénéficiant d'une configuration adaptée à l'accueil de public, la lingerie joue le rôle de "salle des fêtes", espace central multimodal, non affectée à un usage unique, mais disponible pour accueillir différentes programmations.

Dans ce cadre, l'association sollicite une subvention de 150.000 € à la Ville de Paris. Au vu de l'intérêt de ce projet, je vous propose la signature d'une convention annuelle d'objectifs avec cette association et l'attribution d'une subvention de 150.000 euros pour ce projet au titre de l'année 2015.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris